pleins bords, en Europe, le fleuve toujours grossissant des mauvaises doctrines, cet esprit est étranger dans son principe à notre population sage et religieuse. Honneur lui en soit rendu ! Puisse-t-elle se le conserver toujours intact ! Une autre gloire ne lui est pas moins dûe : celle d'avoir opposé constamment à cet esprit de bouleversement, une secrète ou publique antipathie, qui l'a usé enfin, il nous semble, pour longtems.

L'esprit anarchique a commencé son rôle en Canada, comme il a fait ailleurs, à propos de bottes, c'est-à-dire, à propos de tel ou tel vice dans le gouvernement du pays. On a crié *réforme:* c'est le sacrement de la nouvelle alliance entre les peuples de ce jour et cette race de vipères qui, bon gré mal gré, se disent et se font *ses amis*, ses tuteurs, ses rois, et aussi devraient-ils ajouter, ses vrais tyrans. Eux qui ne peuvent sentir le joug, qui ne visent qu'à lâcher la bride à tout pour sauver les droits de leur prétendue liberté, ils ont toujours feint de ne point s'appercevoir qu'ils prennent justement la place des *oppresseurs* des peuples, comme ils les appellent. Mais, quelle place tristement remplie ! Quelle ignorance du bien public ! Quelle avidité pour les places et l'argent ! Quel jeu infâme des intérêts les plus graves pour supplanter un rival, anéantir un adversaire, emporter une idée !

Quelles intrigues, quel froid oubli des principes les plus communs d'honnêteté et de raison pour parvenir à leur but ! Quelle tactique sourde pour ébranler les convictions fortes de ce peuple honnête et consciencieux qui aujourd'hui n'a point son pareil sur la terre ; de ce peuple canadien-français qui a encore, on peut le dire, toute la foi vive et la raison saine de ses pères. Mais les tems sont à la perte: la fièvre brûlante des passions démagogiques tend à faire le tour du monde. Un coin du globe lui échappera-t-il ? Dieu le sait. Quand il s'agit de passions et de passions qui courent le monde, que le savant caresse ; qui mystifient l'ignorant ; que le faible reçoit presque à genoux ; qui font trembler le fort jusque dans la moële des os ; —quand il s'agit de passions parvenues, par la décrépitude du siècle, à l'état de principes et de vérités ; qui sont au moins de mode, et de mode tout-à fait innocente, quoi qu'irrésistibles dans leurs mille et mille caprices : soyez sûr que la nature humaine est partout pareille, et qu'un peuple harcelé, séduit, épouvanté par de telles passions, donnera dans l'abîme, si d'immenses secours ne lui sont constamment prêtés. Or, c'est là le bonheur dont a joui jusqu'ici l'heureux et bon peuple canadien. Le comprendra-t-il toujours, saura-t il en jouir toujours ? A nos générations encore croyantes et paisibles, de continuer ces secours. A nous, prêtres, magistrats, hommes instruits, hommes influents, à nous de continuer *d'éclairer le peuple*, de le *guider*, de le *désabuser*, de lui *montrer* ses ennemis dans ses prétendus amis. A nous, de lui rappeler son passé de lui faire apprécier le présent, et de le diriger sûrement vers un avenir infaillible de bonheur et de vertu par les mêmes principes qui l'ont fait l'admiration du monde. Ici, comme en France et partout, et plus facilement qu'en France et partout, il faut qu'il y ait constamment sur pied un grand *parti de l'ordre:* les chefs spirituels et temporels en tête, puis les citoyens honnêtes, religieux, éclairés, opulents, influents n'importe à quel titre. La société doit se veiller et se garder aujourd'hui comme un camp cerné par l'ennemi. Elle échappera à la mort, si elle veut vraiment sa conservation ; elle périra, si elle s'endort. Que ce soit, chez nous, des *enfants* ou des hommes mûrs qui fassent contrebande de démagogie, il suffit que les sacs de cette marchandise entrent dans le pays pour le perdre. Voyez comme cette maladie a procédé parmi nous. Après les vices reprochés au gouvernement, comme nous l'avons vu, (nous entendons ici vices d'administration) on s'est pris à crier même contre la forme constitutionelle de ce gouvernement. D'abord est venu le conseil législatif électif, puis, s'il eut été accordé, on eût exigé probablement l'élection à tous ses degrés. (1)

A ce compte, la puissance anglaise eût dû bientôt céder ses derniers droits sur le pays: et qu'aurait-on mis à la place ?—quelques ambitieux canadiens, escortés de quelques allemands, suisses, polonais, américains, réfugiés politiques ou artisans de révolutions de partout le monde. Nos essais de bouleversement en 37 et 38 ont vérifié pleinement cet avancé. Aujourd'hui, les ambitieux et les étrangers ont disparu. Comment va-t-on s'y prendre pour renouer la trame, et rallumer le feu de la discorde ?—On criera à la république, à l'annexion. Mais, cette fois encore, est-ce bien le vrai peuple canadien qui a besoin de ces deux panacées ? Lui qui possède un sol riche, capable par son étendue de nourrir une des plus grandes nations de l'Europe : lui, à qui il ne manque ni courage, ni génie, lui tout policé, tout moralisé, et bientôt aussi instruit et éclairé que pas autre ; lui, surtout, peuple croyant et consciencieux, qui pense que les gouvernements et l'autorité ne sont point des jeux d'enfants, ou des sortes d'escabeaux au service de quelques intrigants pris de la passion de vouloir toujours monter: est-ce bien, en effet, le vrai peuple canadien qui se tourmente aujourd'hui pour la république ou l'annexion ? Mais, espérons-le, le jour est arrivé où les détracteurs des prêtres, des dîmes, des seigneurs, des administrations quelconques et de nos institutions, verront leurs programmes et leurs manifestes anéantis par une saine opinion publique. Nos déclamateurs de gazette, et nos maraudeurs de campagnes, verront peut-être enfin qu'ils ont affaire à un peuple intelligent, capable de les juger et de s'en méfier. Il comprendra ce peuple que des mirmidons politiques insultent à son bon sens quand ils ôsent pérorer ou écrire contre ses guides naturels et estimés. Il comprendra, en meilleur tems que ces peuples européens si vieux et si gâtés, qu'on ne gagne rien à se livrer pieds et mains liés à ces charlatans imberbes, ou à ces roués doctrinaires, dont le talent consiste à mettre en problême l'ordre, la paix, la religion même d'un peuple pour le plaisir et le profit surtout de se faire croire régénérateurs de ce peuple. Ces pères de la patrie, il est temps qu'ils aient leurs gémonies. Il est temps que Montréal, cette cité éclairée, inflige à ces quelques esprits gâtés, soit par le moyen de la presse, soit sur les hustings, l'énergiques leçons pratiques, telles que cette ville vient d'en donner une dans les dernières assemblées au sujet des élections prochaines. La campagne imitera bientôt la ville, si déjà elle ne l'a pas dévancée. Tout le district de Montréal, battu plus qu'ailleurs des idées nouvelles, a besoin de bons exemples. Le bien a aussi son mode électrique de propagation, quand les exemples viennent, fréquents et de bons lieux.—Qu'on ne s'abuse plus sur le ton prétendu radouci des journaux qui avocassent la démagogie. Ils ne sont point si impliqués exclusivement dans le domaine politique, comme quelques dupes ou quelques fourbes se plaisent à le dire, qu'il n'y ait plus rien à craindre sur leur esprit anti religieux et anti-social d'autrefois. Si la note est tombée tant soit peu plus basse, c'est que l'air manquait à leur poitrine. Qu'ils obtiennent de l'écho et de la sympathie, l'orchestre sera remonté et mis plus que jamais au grand complet. C'est l'histoire de la secte en tout lieu et en tout temps.

Il suffit pour s'en convaincre de se donner la peine de remarquer que ce n'est que dans leurs colonnes qu'on lira encore certains faits controuvés, certaines accusations mal fondées, certains scandales improvisés.—Il est un fâcheux principe, entre tous ceux de même trempe qui ont cours dans nos temps, c'est de croire et de vouloir faire croire que *l'homme politique* doit accueillir toute doctrine, quand même. Il n'y a pas de conscience, de religion, de sens commun apparemment pour cette espèce d'être qui tient avant tout à se dire *homme politique ;* ce qui est faux, injuste, irrationnel sous un jour, devient donc indifférent, ou juste, vrai, rationnel, s'il est présenté sous le couvert de la politique. Que de têtes sages, faussées par ce sophisme ! Que d'effets tristes en résultent pour les particuliers comme pour les peuples ! Il nous semble que ce principe est le seul que nous ayons le plus à craindre maintenant, nous canadiens : car, ce sophisme ôté, la propagande démagogique voit ses journaux rester chez elle, et ses conventicules déserts. Elle n'a pris naissance parmi nous, comme en Europe, que par l'abus des principes conservateurs des sociétés. Elle fait illusion d'abord ; elle ne veut, dit-elle, obtenir que la *permission de discuter* tel ou tel sujet Chose fort innocente en apparence. Aussi, plusieurs sont-ils pris au piége : au point qu'ils se font bientôt les avocats bénévoles d'une telle doctrine ; et, au besoin, ils se déclareront ouvertement contre ceux qui voient plus loin qu'eux.

Delà nos défections canadiennes, nos partisans dupés, et, quelquefois, nos esprits tout-à-fait séduits et entêtés. On leur a tant dit que toute question mise à l'état politique est discutable à l'infini qu'ils ont cru devoir mettre de côté tout scrupule et toute logique. La religion, l'ordre établi, la paix du pays, le bonheur réel du peuple canadien, choses qu'ils appréciaient si bien autrefois, ne leur ont plus paru qu'une sorte d'antiquités respectables ou illusoires, depuis qu'ils se sont laissé fasciner par le prisme éblouissant des nouveautés démagogiques. Ce que près de trois siècles d'expérience et de saine intelligence avaient établi en fait de mœurs, d'institutions, de lois, de caractère national, tout cela a pu paraître, à des esprits séduits, être moins bon, moins sensé, moins glorieux que les rêveries copiées de quelques jeunes gens séduits eux-mêmes.—La plaie du siècle est cette facilité de séduction. On ne voit plus que par les yeux du corps. L'industrie fait des merveilles ; donc l'industrie fait les sociétés. Le commerce envahit tout, et crée, dit-on, la richesse ; donc le commerce fait le salut des peuples. Le républicanisme indéfini règne dans l'opinion générale ; donc le républicanisme est la loi du monde. Le culte de l'or est partout en crédit fiévreux ; donc le seul Dieu du jour doit être le *veau d'or*. Et pourtant l'Europe, aujourd'hui illustre par son industrie, par son commerce, par son républicanisme, est là gémissante ou épouvantée sur le sort qui l'attend. Mais, disent les novateurs, c'est parcequ'elle est encore gênée dans ses instincts de liberté et de progrès, qu'elle est ainsi gémissante ou épouvantée. Attendez, messieurs ; l'heure du grand et dernier combat n'est pas éloignée. Si vos idées l'emportent, vous verrez mieux que nous, que vous aurez enfin anéantis, vous verrez si l'Europe industrielle, commerçante et républicaine, une fois victorieuse de tous ses ennemis, saura être enfin plus heureuse, plus morale, plus religieuse : seules conditions essentielles du bonheur et de la force des peuples. Le reste n'est qu'accessoire, et vient dans l'homme juste par surcroit. Si les vrais et antiques principes triomphent, vous serez des nôtres bon gré mal gré, tant le combat aura été rude, et tant la lumière qu'il jetera sur les choses sera vive et bienfaisante. Espérons qu'il n'est pas besoin, entre canadiens, d'en appeler à des catastrophes étrangères ou locales, pour s'entendre sur les vraies conditions du bonheur social. Nous l'avons goûté assez longtems ; plus que jamais nous pouvons nous l'assurer, en faisant harmonie de raison, de sentiment et de volonté sur tout ce qui nous l'a procuré jusqu'ici, savoir : religions, mœurs, respect à l'autorité, fidelité aux institutions et puis, après cela, tant que vous voudrez, faites nous un progrès honnête en liberté, en commerce, en industrie, en éducation, en agriculture etc. etc. nous serons des vôtres, soyez en sûrs.

UN CANADIEN.

(1) C'est ce qu'on exige en effet. Lisez le programme de l'*Avenir*. (Ed.)

(De la Minerve.)

Au Reverend Père Chiniquy.

Vénérable monsieur,

Lorsque nous avons eu l'honneur, il n'y a pas encore trois ans, d'inaugurer dans cette paroisse l'œuvre sacrée de la tempérance, en vous présentant votre portrait, qui devait dire à nos enfants ce que vous fesiez de bien au pays ; nous étions certes bien loin de croire qu'à une époque aussi peu reculée, nous aurions la douleur de vous voir vous éloigner pour toujours de nous.

Nous sommes d'autant plus vivement émus de votre départ si inattendu, que nous trembions pour l'œuvre que vous avez créée et si glorieusement propagée ; fasse le ciel que vos dignes collaborateurs la continuent et marchent sur vos traces.

Quelque soient les décrets de la providence, le souvenir de vos bienfaits qui se résument dans la prospérité générale du pays restera à jamais gravé dans notre mémoire, et votre image, que toute famille canadienne se fait gloire de posséder, rappellera à nos arrière-neveux ce que le père Chiniquy a fait pour le Canada.

S'il est quelque chose qui puisse nous consoler de votre départ, c'est la pensée que vous allez au milieu de frères que des circonstances impérieuses ont forcé de s'expatrier, implanter l'arbre de la tempérance : Puissent-ils ces frères privilégiés vous offrir un jour, comme gage de leur reconnaissance, la couronne civique qui sera comme une faible image de la couronne d'immortalité que vous auront mérité vos nobles travaux.

Ls M Brassard Ptre, H. Hicks Ptre, Pre Davignon, Chs Sabourin Maire, Pierre Moreau avocat, Isid Hurteau J P, Jos Lecour J P, Alexis Rollin M D, Jos Goguet N P, Ers X Valade N P, Julien Paquet major. Jos Gariépy capt, E Pages N P, Louis Sénécal capt, Pre E Hurteau N P, Ed Lespérance capt, Louis Gareau, Pre Lespérance, Baz Daigneau père, Charles Fournier pere, Jos Lussier, Narcisse St Jean, Luc Dubuc, Andre Normandin, Frs Fournier, Frédérick Paré, Chs Aubertin, Paul Marcile, Louis Lamarre fils, Ed Chicoëne, George Arnoldi, Henry Achim, Napoléon Ménard, Alexis Thibeauld, Alarick Gareau, Jos Trudelle, Baz Daigneau fils, Pre Colin, Touss Betourné, Louis Lamarre, Ant Jandoin, F B Niger, Frs Payet, Jacques Gleney, Chs Jandoin. Jérémie Marcland, Etienne Lacoste, Siméon St. MiChel, Chs Fournier fils, Oliv Lecour, Victor Gariepy, Luberi Lamarre, Wilfred Davignon, Jos Lassonde, Christ Fournier, Jos Payet, Mich Durand, Séraphin Vincent, Ludger Fournier, Aug Roy, Xav Bissonnet, Alexis Thibeault, Nazaire Lamarre, Bénonie Ste. Marie, Michel Marcil, Elie Benoit, Amable Lacoste, Louis Vincent, Nic Patenaude, Nic Patenaude fils, Louis Adam, Aug Tremblay fils, Touss Chicoëne, Hector Letourneux, Jos Truteau fils, Alexis Marcil, Abrah Vian, Casimir Forgues, Ed Trudeau, Marcil Bougrette, Alexis Fonrouge, Ls Quintal, Isaac Duhamel, Ant Dalpé, John Alpin, Jos Paré, Alfred Garriépy, Joseph Gélineau, Pre Viau, Frs Benoit, Ant Ste Marie, Louis Viger, Am Benoit, Alexis Demers, Jos Guertin, Alexis Viau, Pre Patenaude, Frs David, Am Payet, Chs Bourdon, Narcisse Petit, Honoré Steben, Baz Marcil, Alexis Marcil fils, Nap Bouteiller, Jos Colin, Louis Narmandie, Chs Guibard, Ant Renauld, Théop Hemard, Michel Bouteiller, J B Lassonde, Thél Trudeau, Elie Petit, Am. Lussier, Touss. Trudeau, Théop Marcil, Pre Dulude, Laurent Benoit F. X. Garrépy, Joseph Dulude, Aug Talbot, Ant Vincent, Frs Adam, Charles Trudeau, Louis Charron, E. Birs, E. Viger, Léon Lespérance, Frs Bessette, L Bétournay, E Martin, L Rollin, C Vincent, J Marcille, A Daigneau, Léon Godard, Ant Normandin, Napoleon Trudeau, René Ed Lespérance, Jos Riendeau, Moïse Marcil, Louis Benoit, Touss Pagé, Pre Dulude fils, Laurent Paquet, Alexis Deâge, Jos. Tremblay, Ant Ste Marie, Louis Trudeau, B Lamarre, C Hognes, G Lapointe, P Jodoin, H Achin, A Achin M Page, J Marchand, J Trudeau, Laurent Trudeau, H Daigneau fils, Xavier Lacoste.

Longueuil 20 oct. 1850.

RÉPONSE DE M. CHINIQUY.

MESSIEURS.—Je vous remercie de l'honneur que vous me faites par l'adresse si flatteuse que vous venez de me présenter.

Mais, plus je considère les incalculables résultats de la Ste. Tempérance que j'ai prêchée aujourd'hui, à peu près d'un bout à l'autre du pays, plus je comprends que j'outragerais le ciel si je m'attribuais quelque mérite dans cette œuvre providentielle.

Si Dieu m'a choisi pour être le faible instrument de ses miséricordes sur notre chère patrie, c'est qu'il voulait que chacun de nous connût que lui seul opérait les prodigieux changements que nous remarquons partout. C'est qu'il voulait qu'à lui seul en fût toute la gloire.

D'ailleurs, la Tempérance doit plus aux prières et aux exemples de nos saints évêques et des vénérables curés du Canada, qu'à mes faibles efforts : Et je suis assuré que mon éloignement des lieux où j'ai eu le bonheur de travailler jusqu'à ce jour, n'affaiblira en rien le zèle des populations pour cette sainte association.

Dieu m'appelle visiblement ailleurs : sa voix s'est fait entendre ; et, quoiqu'il m'en coute, il me faut aller travailler au milieu d'un nouveau peuple.

De toutes les parties de l'Europe et du Canada même, un nombre incalculable de personnes se précipitent vers l'Ouest des Etats-Unis, et se hâtent d'assurer à leurs familles la possession des richesses que la main de la Providence y a semées avec tant de profusion. Ces populations manquent de prêtres ; elles sont comme ces petits enfants dont les saintes écritures parlent, "qui demandaient du pain et qui n'avaient personne pour leur en donner." J'ai entendu leurs cris, j'ai vu leurs besoins, et, malgré l'immense sacrifice qu'il me faut faire, je dois bénir la sainte Providence de mon Dieu, de m'avoir choisi, malgré ma grande indignité, pour aller travailler à sa vigne dans ces nouveaux pays.

Je vous dirai cependant que si quelque chose pouvait adoucir sur la terre le sacrifice que je fais en ce moment, ce serait l'assurance que me donne la noble paroisse de Longueuil, que je laisse après moi, en Canada, des amis dont les bénédictions et les vœux monteront au ciel en ma faveur.

Veuillez donc recevoir mes remercîments de l'assurance si cordiale que vous voulez bien me donner.

C. CHINIQUY.

N. B.—Les *Mélanges Religieux* et le *True Witness* sont priés de reproduire ces adresses.

Decédée :

A St. Gabriël de Brondon, le 23 du courant, par Messire J. Dequoy, curé du lieu, M. Edouard Morrisson à Demoiselle Mary Groves.

ANNONCES.

LE REPERTOIRE DE L'ORGANISTE.

A VENDRE :

Chez l'Auteur, Grande Rue du Faubourg St. Laurent, (près de l'entrée), No. 9.

J. B. LABELLE.

Montréal, 31 octobre 1851.

N. B.—*Les souscripteurs qui ont donné leurs noms à l'avance, peuvent obtenir leurs exemplaires au Secrétariat de l'Evêché.*

NON RESPONSABILITE DE DETTES.

LE Soussigné, ci-devant de BEAUHARNAIS, maintenant de la paroisse STE. GENEVIÈVE, prévient le public que JOSEPHTE BLEAU, son épouse, ayant quitté son domicile sans raisons plausibles, il ne sera responsable d'AUCUNE DETTE qu'elle pourra contracter.

JEAN BAPTISTE DEVOYAU.

Ste. Geneviève, 16 octobre 1851.

LOUIS RICARD,

AVOCAT :

RUE ST. VINCENT, NO. 5.

Porte voisine de M. Louis Perrault.

Montréal, le 17 octobre 1851.

ACADEMIE DE ST. ANDRE D'ARGENTEUIL,

COMTE DU LAC DES DEUX MONTAGNES,

DISTRICT DE MONTREAL,

CANADA-EST.

SOUS LE PATRONAGE DE NOS SEIGNEURS LES EVEQUES DE MONTREAL.

CE nouvel établissement, avantageusement situé sur les bords de la belle Rivière de l'Ottawa entre les deux beaux villages de St. André et de Carillon et placé sur la grande voie de communication entre Montréal et Bytown, est par conséquent d'un accès très-facile pendant toutes les saisons de l'année. Le local est salubre et pittoresque ; les bâtisses, récemment érigées, sont spacieuses et commodes. L'éducation que l'on se propose de donner dans cet établissement sera essentiellement anglaise, et d'un caractère tout-à-fait mercantile ; le cours d'instruction embrassera, la lecture, l'écriture bien soignée, l'orthographe, la grammaire, la composition, la géographie, l'histoire, l'arithmétique pratique et raisonnée, la géométrie, le dessin linéaire et la tenue des livres. Des soins tout particuliers seront donnés à cette dernière branche, comme se rapportant plus spécialement au but de l'établissement. La langue française, si nécessaire dans ce pays sera enseignée avec tout le soin possible. Les élèves étrangers à cette langue pourront facilement en acquérir la pratique dans leurs rapports journaliers avec les jeunes canadiens qui fréquentent l'académie.

RÈGLES.

Les élèves étudieront et coucheront à l'académie ; ils doivent se pourvoir d'un lit avec les fournitures et les autres articles nécessaires de toilette.

Des arrangements ont été pris avec quelques respectables familles du voisinage immédiat de l'académie, chez lesquelles les élèves pourront avoir leurs repas à des termes très-modérés, pour ne pas dire modiques. Le prix de l'académie est de £4 par année scholaire, payable invariablement trois mois d'avance. Pour plus amples informations on peut s'adresser à Messieurs les Ecclésiastiques de l'Evêché de Montréal et de Bytown, à E. A. MONTMARQUET et W. C. SCHNEIDER, Ecrs. à Carillon, ou au Directeur de l'ACADEMIE A ST. ANDRÉ.

S. A. BERNIER, Ptre.
Directeur de l'Académie

N. B. Les classes s'ouvriront au premier octobre prochain.

JOSEPH T. DORVAL,

MAITRE-MENUISIER.

ATELIER, à la de. maison de l'enseignure Nord-Est de la rue STE. CATHERINE, sur la rue des ALLEMANDS, entreprend toute ESPECE D'OUVRAGE dans cette ligne, à court avis, à des termes raisonnables, et en s'efforçant toujours d'exécuter les commandes qu'il reçoit de manière à satisfaire les personnes qui lui accordent l'honneur de leur pratique.

Montréal, 23 septembre 1851.

SAMUEL R. WARREN.

No. 10, RUE SAINT JOSEPH.

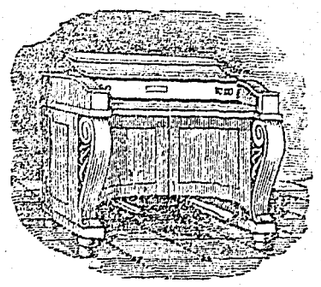

FABRICANT D'ORDRE DE TOUTE DESCRIPTION ET DE TOUTE GRANDEUR POUR EGLISES ET SALONS.

HARMONIUMS, ORGUES, SERAPHINS, ÆLOPEITHONS FORTE-PIANOS.

LES particuliers et les Congrégations qui désireront se procurer des instruments du genre ci-dessus spécifié, et dont la fabrique supérieure et l'élégance des formes sont d'avance garanties, trouveront leur avantage à passer à l'établissement susdit afin d'examiner et de juger par eux-mêmes.

Vingt-neuf années d'expérience et d'une étude suivie de son art, ont mis le maître de cet Etablissement en état de contribuer aux diverses améliorations déjà introduites dans la structure des ORGUES et des FORTE-PIANOS, et de faire concurrence en cette ligne aux fabriques de ce pays et de l'Europe.

Pour les particuliers ou les Congrégations des paroisses de peu d'étendue, qui ne seraient pas à même d'acquérir des ORGUES du grande dimension, l'HARMONIUM et le ÆLOPHON sont parfaitement de mise, parcequ'ils sont moins susceptibles de dérangement (par la perfection actuelle de leur structure) que les Orgues et les Forte Pianos, et coûtent très-peu.

N. B.—On refait les Instruments, on les accorde et on les répare à court avis. Malgré le fait désolant qui se produit encore à un certain degré de Congrégations qui achètent de véritables boîtes à sifflets (sous le nom d'ORGUES POUR EGLISES) construite par des ouvriers du commun qui ont à peine un parcelle des notions qu'exige la FABRIQUE DE ORGUES, et qu'ainsi, lorsque la vérité s'est fait jour, elles s'aperçoivent qu'elles ont donné leur argent en pure perte,—ce n'est sous aucun rapport un travail à désirer que celui de remodeler et de faire un objet passable d'une chose ainsi faite que l'on décore de nom d'ORGUE.

Montréal, 10 Septembre 1851.

INSTITUT-CANADIEN.

CONCOURS LITTERAIRE.

RÈGLEMENTS.

I.—A DATER D'AUJOURD'HUI, 1er mai 1851 un concours est ouvert à la jeunesse du pays, pour un Essai sur la proposition suivante :—*Du meilleur emploi qu'un citoyen peut faire de son existence, tant pour la société que pour sa famille.*

II.—Le concours est ouvert jusqu'au premier Novembre 1851.—Les concurrents devront livrer leurs Essais pour cette époque.

III.—Le Comité de Régie de l'Institut-Canadien, choisira en dehors des membres composant l'Institut, trois personnes compétentes, chargées de juger les Essais, et de proclamer celui qu'elles penseront le plus digne d'être couronné.

IV.—Le choix de ces personnes devra être ratifié par l'Institut, dans sa première séance régulière du mois d'octobre 1851.

V.—L'Essai jugé le plus digne d'obtenir le prix, sera proclamé sur le rapport des juges, dans la séance du 17 décembre 1851, jour anniversaire de la fondation de l'Institut.

VI.—Le prix destiné par l'Hon. P. De Boucherville à l'auteur de l'Essai couronné, consistera en une médaille d'Or, de la valeur de £10, ou en une même somme d'argent, au choix du compétiteur heureux.

VII.—L'Institut aura le droit de conserver les différens Essais soumis au concours, et pourra les publier dans les journaux.

VIII.—Tout Essai devra être accompagné d'une lettre cachetée contenant le nom de son auteur, laquelle ne sera ouverte qu'après que le prix aura été décerné.

IX.—Toutes correspondances ou explications sur le concours devront être adressées au Secrétaire-Correspondant de l'Institut-Canadien.

P. G. PAPINEAU,
S. C. I. C.

Montréal, 11 Septembre 1851.

AVIS AUX INSTITUTEURS.

MM. LES MEMBRES du BUREAU DES EXAMINATEURS Catholiques du District de Montréal, s'assembleront à la SALLE D'ECOLE de l'évêché le 17 octobre prochain à NEUF heures précises A. M. pour procéder à L'EXAMEN des Instituteurs qui désirent se pourvoir d'un diplôme.

F. X. VALADE,
Sec. B. E,

Longueuil, 12 Septembre 1851.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié, désire se placer à la tête d'une école, et connaître les avantages que l'on lui ferait.

S'adresser à ce bureau.

Montréal, 9 Septembre 1851.

AVIS.

UN MAITRE D'ÉCOLE, sachant bien le FRANÇAIS ET L'ANGLAIS et muni de bonnes recommandations, trouvera une place D'INSTITUTEUR à STE. GENEVIEVE. Pour plus amples informations, s'adresser à MR. LEFEBVRE, curé du lieu.

Montréal, 4 Juillet 1851.

ON DEMANDE

UN INSTITUTEUR bien qualifié pour tenir une Ecole élémentaire dans la paroisse de BLAIRFINDIE. Pour les conditions s'adresser à Messire R. ROBERT, Ptre. Curé.

Blairfindie, 1 septembre 1851.